



**SAINT-ALBAN**  
UNE HARMONIE À EXPLORER

# L'Albanois

Mars 2026

## Chères citoyennes, chers citoyens de Saint-Alban,

Depuis notre assermentation à titre de nouveaux élus le 7 novembre 2025, il y a à peine un peu plus de 120 jours, les membres de votre conseil municipal travaillent avec rigueur et engagement afin de faire progresser les nombreux dossiers qui nous ont été confiés.

Il est important de rappeler que vous nous avez choisis comme délégués de pouvoir, avec le mandat clair de prendre des décisions éclairées, responsables et indépendantes, dans l'intérêt du développement de notre municipalité et dans le respect d'une saine gestion des finances publiques. C'est dans cet esprit que nous analysons chacun des projets en tenant compte des enjeux, des impacts et des perspectives à court, moyen et long terme, notamment en ce qui concerne la capacité financière de la municipalité à répondre aux besoins actuels et futurs de la collectivité.

## L'avenir de l'église de Saint-Alban : un travail collectif exemplaire

Depuis janvier 2026, des membres du conseil municipal et moi-même avons rencontré à deux reprises le Comité sur l'avenir de l'église de Saint-Alban. Compte tenu de la dimension imposante de cet édifice patrimonial, construit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il est évident que lui trouver une vocation durable et viable représente un défi de taille.

À cet égard, il est essentiel de souligner le travail formidable, rigoureux et soutenu du Comité de l'avenir de l'église. Les efforts déployés par ses membres afin d'identifier des pistes réalistes et innovantes pour redonner vie à ce bâtiment plus que centenaire sont dignes de mention. Leur engagement témoigne d'un profond attachement à notre patrimoine et d'une volonté sincère de servir la communauté. Le comité a identifié plusieurs avenues visant à accroître l'achalandage et l'utilisation communautaire de l'église. Des rencontres auront d'ailleurs lieu très prochainement afin de poursuivre l'analyse de ce projet afin d'évaluer la collaboration de différents partenaires potentiels.

Votre conseil est pleinement conscient que la question de la vocation future de l'église suscite des opinions diverses et parfois polarisées au sein de la communauté. Il est toutefois important de préciser qu'aucune décision n'a encore été prise à ce jour, malgré certaines perceptions.

Lors d'une rencontre tenue en janvier dernier avec Mgr Gilles Lemay, il a été fait mention d'une date butoir pour une décision de la Municipalité de Saint-Alban concernant l'avenir de l'église, potentiellement le 30 juin 2026. À défaut d'un intérêt de la municipalité — directement ou par l'entremise d'une société sans but lucratif — l'église serait alors mise en vente.

## Dossier de la Maison des Aînés : une approche prudente et concertée

En ce qui concerne la mise en vente de la Maison des Aînés de Saint-Alban, propriété d'un organisme à but non lucratif sous la supervision de la Société d'habitation du Québec (SHQ), le conseil municipal a adopté une résolution afin de poursuivre l'analyse du dossier. Cette démarche pourrait mener au dépôt d'une offre d'achat maximale de 250 000 \$. après déduction des coûts liés aux



*Prochaine réunion du conseil :*

13 avril 2026 à 19 h 30

réparations urgentes.

La valeur marchande de l'édifice est estimée à 290 000 \$ selon les discussions avec la responsable du dossier à la SHQ. L'administration municipale obtiendra une estimation des travaux de réparation d'urgence, notamment en plomberie et autres éléments, afin de calibrer adéquatement l'offre d'achat finale. L'échéancier envisagé pour le dépôt d'une offre se situe d'ici la fin mars à la mi-avril, selon la disponibilité des informations requises et le calendrier de la SHQ.

Par ailleurs, comme mentionné en février dernier, des discussions ont également eu lieu avec la responsable de la SHQ ainsi que les possibilités liées au transfert éventuel de l'édifice adjacent comprenant quatre logements. Selon les informations reçues, un projet communautaire structurant porté par la municipalité serait reçu favorablement par la direction de la SHQ. L'acquisition de la Maison des Aînés et la prise en charge de l'édifice résidentiel adjacent pourrait avoir un impact financier plus modéré pour la municipalité tout en recréant un lieu de rassemblement et de partage pour les citoyens, grâce à certains réaménagements des infrastructures existantes.

### Remerciements

En terminant, les membres du conseil municipal et moi-même tenons à vous remercier sincèrement pour votre soutien, votre confiance et votre participation active aux rencontres plénières mensuelles du conseil. Vos questions, vos commentaires et votre intérêt pour le développement de Saint-Alban contribuent directement à la qualité de nos réflexions et de nos décisions.

Merci également à tous ceux et celles qui s'impliquent dans les différents comités et initiatives citoyennes. C'est ensemble, dans un esprit de collaboration, que nous continuerons de bâtir un avenir prometteur pour notre communauté.

Raymond Morissette, Ph. D., CPA  
Maire de Saint-Alban

## Pour joindre votre Municipalité :

Raymond Morissette, maire	maire@st-alban.qc.ca 418-609-5088	Stéphanie Coallier, Coordonnatrice des loisirs & de la vie Communautaire	418 998-5973 Loisirs@st-alban.qc.ca
Bureau municipal	418 268-8026 info@st-alban.qc.ca		
Centre communautaire	418 268-3557	École du Goéland	418 268-3332
Bibliothèque	418 268-3557	Parc naturel régional de Portneuf	418 268-6681 info@parcportneuf.com

**Horaire du bureau municipal : Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 Vendredi : 8 h 30 à 12 h**

## Résumé de la dernière séance du conseil :



### **Adoption de la tarification du camp de jour 2026**

Le Conseil décide de maintenir à huit semaines la durée du camp de jour et fixe les coûts pour l'inscription des jeunes de Saint-Alban, au camp de jour 2026. La tarification détaillée pour les huit semaines est disponible sur notre site internet. Les frais relatifs aux inscriptions doivent être acquittés avant le 8 juin 2025.

### **Autorisation d'embauche et de signature des contrats des employés du camp de jour 2026**

Le Conseil autorise l'embauche du personnel pour le camp de jour de l'été 2026. La directrice générale ou la coordonnatrice des loisirs soient autorisées à signer les contrats de travail et à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires.

### **Demande d'annulation du programme de rachat des armes à feu du gouvernement fédéral**

La Municipalité de Saint-Alban demande officiellement au gouvernement fédéral de mettre fin à son programme de rachat des armes à feu de style arme d'assaut. La Municipalité affirme que la priorité en matière de sécurité publique doit être la lutte contre le trafic illégal d'armes, le crime organisé et la violence armée réelle, plutôt que la confiscation d'armes légalement détenues. La Municipalité demande au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement fédéral afin de revoir l'approche actuelle et de privilégier des politiques fondées sur des données probantes et l'efficacité réelle en matière de sécurité publique. La Municipalité affirme son soutien aux citoyens respectueux des lois, aux chasseurs, aux agriculteurs, aux communautés rurales et aux utilisateurs légitimes d'armes à feu.

### **Nomination d'un représentant pour le service incendie**

Le Conseil nomme M. Jocelyn Perron, conseiller municipal au siège numéro 5, à titre de représentant du Conseil municipal auprès du service incendie de la Municipalité de Saint-Alban.

### **Adoption du rapport annuel d'activité en sécurité incendie**

Le Conseil adopte le rapport annuel d'activité en sécurité incendie réalisé sur son territoire municipal pour l'an 8 (2025).

### **Sécurité des installations du Parc naturel régional de Portneuf**

Le Conseil demande au Parc naturel régional de Portneuf de procéder à une évaluation interne de la sécurité de ses installations situées sur le territoire de la Municipalité de Saint-Alban, et plus précisément sur les terrains lui appartenant.

### **Déplacement du projet Axe-Vallée-du-Saint-Laurent**

La Municipalité de Saint-Alban demande à Hydro-Québec et au gouvernement du Québec de déplacer le tracé prévu dans le cadre du projet Axe-Vallée-du-Saint-Laurent à l'extérieur du territoire de la Municipalité. La Municipalité demande à Hydro-Québec de protéger adéquatement le potentiel acéricole de la région, notamment en évitant l'abattage d'érables productifs. La Municipalité appuie les producteurs et productrices acéricoles dans leurs démarches visant à protéger les investissements acéricoles de la région.

### **Demande au député provincial – Demande d'appui pour l'augmentation des heures d'ouverture de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)**

Le Conseil demande à M. Vincent Caron, député de la circonscription de Portneuf, d'apporter son appui à la démarche de la Municipalité visant à obtenir de la SAAQ l'autorisation de rétablir l'ouverture du bureau mandataire de Saint-Alban le lundi, afin de retrouver l'horaire d'ouverture en vigueur en 2025.

### **Autorisation de signature – Acquisition du lot 4 616 140 - Presbytère**

Le Conseil évalue l'opportunité d'acquérir le presbytère et d'effectuer une offre d'achat ne dépassant pas 250 000 \$, considérant les coûts de réparations urgentes. Le Conseil autorise le maire ainsi que la directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document nécessaire afin de concrétiser l'achat du presbytère de Saint-Alban. Le Conseil se déclare favorable à la prise en charge de la résidence adjacente Accès-Logis, sur le lot 4 616 141 comprenant quatre (4) appartements destinés à l'hébergement de personnes âgées, dans le cadre du présent projet d'acquisition.

**Mise en place d'un moratoire pour l'émission de permis et toute construction dans la zone à risque de glissement rétrogressif en vertu de l'article 145.44 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)**

Le Conseil, en vertu de l'article 145.44 de la LAU, ordonne la suspension immédiate de la délivrance de tout permis ou certificat pour les usages, activités, constructions ou ouvrages situés dans la zone visée, et ce, jusqu'à l'entrée en vigueur du règlement de zonage modifié intégrant la nouvelle carte des contraintes transmise par le ministère de la Sécurité publique.

**Autorisation de signature – Acquisition d'une partie du lot 4 616 007**

Le Conseil autorise l'acquisition d'une partie du lot 4 616 007, pour la somme de cinq mille dollars (5 000,00 \$), dans le but d'élargir l'emprise de la rue et d'y implanter un trottoir afin d'assurer la sécurité des usagers se rendant au centre des loisirs.

**Demande de dérogation mineure 2026.01**

Le Conseil accepte la demande de dérogation mineure sous certaines conditions.

**Demande de changement de zonage – Lot 6 661 772 du Cadastre du Québec**

Le Conseil refuse la demande de changement de zonage concernant le lot 6 661 772 du Cadastre du Québec, pour les motifs énoncés dans les attendus de la présente résolution.

**Adoption du projet de Règlement URB-01.08 modifiant le plan d'urbanisme numéro URB-01 afin d'agrandir l'affectation récréative déterminée dans le secteur des Gorges de la rivière Saint-Anne**

Le Conseil adopte le premier projet du règlement numéro URB-01.08, intitulé « Règlement numéro URB-01.08 modifiant le plan d'urbanisme numéro URB-01 afin d'agrandir l'affectation récréative déterminée dans le secteur des gorges de la rivière Sainte-Anne ».

**Adoption du premier projet de Règlement URB-05.22 modifiant le règlement de zonage numéro URB-05 afin d'agrandir la zone récréative REC-6 à même une partie de la zone agricole dynamique A-10 dans le secteur des gorges de la rivière Sainte-Anne**

Le Conseil adopte le premier projet du règlement numéro URB-05.22, intitulé « Règlement numéro URB-05.22 modifiant le règlement de zonage numéro URB-05 afin d'agrandir la zone récréative REC-6 à même une partie de la zone agricole dynamique A-10 dans le secteur des gorges de la rivière Sainte-Anne ».

La troupe  
**Rythm'Ô chœur**  
Présente  
La  
**Nostalgie**  
du  
**Rétro**

Le 23 MAI 2026 à 19h30 – 25\$  
Salle Claudia Ébacher, St-Marc-des-Carières  
En vente : [villemarc.tuxedobillet.com](http://villemarc.tuxedobillet.com)  
418-268-3862 poste 34

**L'électricité,  
notre spécialité!**



**LES ENTREPRISES  
ELECTRO-MAX**

Entrepreneur électricien résidentiel et commercial

- ⚡ Travaux électriques de tous genres
- ⚡ Construction neuve, rénovation et agrandissement
- ⚡ Installation d'éclairage, chauffage, panneaux et bornes de recharge
- ⚡ Service rapide, professionnel et sécuritaire

Faites affaire avec une équipe de confiance pour tous vos projets électriques!

☎ **418-965-0448** / [Electro-Max1@hotmail.com](mailto:Electro-Max1@hotmail.com)  
Saint-Marc-des-Carières — Québec à Trois-Rivières

**RBQ # 5850-1875-01**



## Message d'intérêt public

### Exercice militaire d'envergure à travers le Québec

Le 26 février 2026 – Courcelette (Qc) – Base de soutien de la 2<sup>e</sup> Division du Canada, Valcartier

Les troupes de la Base de soutien de la 2<sup>e</sup> Division du Canada Valcartier se préparent à se déployer à travers le Québec dans le cadre d'un exercice militaire majeur qui aura lieu entre le 11 et le 24 avril prochain.

L'exercice se déroulera principalement dans les régions de Saint-Alban, Saint-Raymond, Saint-Basile, ainsi que les routes au sein de la MRC de Portneuf en plus des villes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Lévis, Thetford Mines et Trois-Rivières. Les résidents de ces secteurs, ainsi que des municipalités situées entre ces points, pourront apercevoir des véhicules militaires, des drones ainsi que des hélicoptères en déplacement et un nombre accru de militaires en exercice équipés de leur matériel de combat.

L'exercice, connu sous le nom de MAPLE RESOLVE, est un entraînement d'envergure dirigé par le 5<sup>e</sup> Groupe-brigade mécanisé du Canada (5 GBMC). Il vise à préparer les troupes appelées à se déployer, afin de démontrer qu'elles peuvent répondre rapidement et efficacement à toute mission, au pays comme à l'étranger, pour défendre le Canada et ses intérêts.

Le choix de quitter la base Valcartier pour s'entraîner à travers le Québec s'inscrit dans une initiative du 5 GBMC visant à offrir aux militaires un environnement immersif reproduisant de façon simulée la réalité opérationnelle. Cet entraînement propose des scénarios complexes, représentatifs des opérations dans lesquelles les Forces armées canadiennes pourraient être appelées à combattre aux côtés de leurs Alliés de l'OTAN contre un adversaire de force équivalente. La gestion des distances, de la mobilité et des déplacements entre les différentes municipalités constitue également un élément essentiel de cet exercice.

Exercice MAPLE RESOLVE s'inscrit dans la continuité du travail essentiel que mènent nos militaires pour maintenir leur haut niveau de compétence et de coordination. Il leur permet de rester prêts à remplir leur mission, quels que soient les défis auxquels ils pourraient être appelés à répondre.

### Liens associés

- [5<sup>e</sup> Groupe-brigade mécanisé du Canada](#)

- 30 -

### Coordonnées

Capitaine Hermione Wilson  
Officier des affaires publiques  
5<sup>e</sup> Groupe-brigade mécanisé du Canada  
Téléphone : 418 844-5000, poste 4688  
Courriel : affairespubliques.valcartier@forces.gc.ca

Canada

## Biblio-Chut ! Votre bibliothèque !

179, rue Principale 418.268.3557

Facebook : **Bibliothèque Biblio-Chut de Saint-Alban**

Site WEB du Réseau Biblio CNCA : [reseaubibliocnca.qc.ca](http://reseaubibliocnca.qc.ca)

### Heures d'ouverture

Lundis	13 h 00 – 15 h 00	Mercredis	15 h 00 – 18 h 00
Mardis	18 h 30 – 20 h 00	Vendredis	13 h 30 – 17 h 30



### AUTOFORMATION

Toutapprendre réunit plus de 160 000 heures de cours en ligne en accès gratuit et illimité couvrant de multiples domaines : Arts & Loisirs créatifs, Bien-être & santé, Bureautique, Langue, Multimédia, Musique, Programmation, Sport & Fitness et Vie professionnelle.

Il suffit d'être abonné à la bibliothèque pour avoir accès à ces formations.



La collection comprend des livres pour enfants et pour adultes ; en français et en anglais; des romans, des documentaires, des bandes dessinées, des biographies, etc. Ayez en main votre numéro d'abonné.e ainsi que votre NIP.



# Cercle de Fermières Saint-Alban

***La prochaine réunion se tiendra  
le jeudi 9 avril à 13h au Centre  
communautaire Fernand-  
Marcotte.***

**Les activités d'artisanat ont lieu  
tous les jeudis de 13h à 15h au  
CCFM. Les activités de tissage sont  
possibles sur rendez-vous.  
Membres et non membres sont  
les bienvenues.**



## Activités à venir

*Prochaines réunions  
mensuelles*

9 avril 13h, CCFM  
14 mai 10h, Le  
Chavigny

*Assemblée générale  
annuelle*  
11 juin 13h, CCFM

***Pour information : Mme Aline Picard, 418-268-3785***



**Invitation aux nouveaux parents à venir nous  
rencontrer lors des activités le jeudi après-midi. Nous  
leur remettons un article fait main pour leur  
nouveau-né.**

**DÉCLARATION DE REVENUS 2025**  
**UN SERVICE OFFERT PAR LE HALO**  
**(CONTRIBUTION VOLONTAIRE)**



**IL VOUS EST IMPOSSIBLE DE VOUS DÉPLACER**

Les bénévoles du Halo se rendent disponibles pour venir vous rencontrer.  
**VÉRIFIEZ VOTRE ADMISSIBILITÉ - SEUILS DE REVENUS MAXIMAUX SUGGÉRÉS**

- Une personne seule **40 000 \$**
- Un couple **55 000 \$**

**DOCUMENTS REQUIS**

- vos feuillets de renseignements fiscaux
- vos relevés - vos reçus
- vos avis de cotisation de l'année précédente

C'est important, nos bénévoles ont besoin de ces renseignements pour compléter vos déclarations. Nous irons à votre rencontre aux dates ci-dessous.

<b>Dates</b>	<b>Endroit</b>	<b>Heure</b>
12 mars	Les Jardins Lambert, Donnacona	13h à 16h
16 mars	Les Appartements Ste-Jeanne, Pont-Rouge	13h à 16h
17 mars	Grondines - Vie Nouvelle	9h à 10h15
17 mars	Deschambault - Pavillon Cap Lauzon	10h30 à midi
18 mars	Neuville - Les Belles Marées	13h à 14h15
18 mars	Neuville - Maison L.P. Méthot	14h30 à 16h
19 mars	St-Basile - Pavillon des Jardins (342)	13h à 16h
20 mars	Donnacona - Le Sommet	14h à 16h
24 mars	Portneuf - Place Bellevue	13h à 14h30
24 mars	Portneuf - Sous mon toit	15h à 16h30
26 mars	Cap-Santé - Gérard Morisset	13h à 15h

*Au plaisir de vous rencontrer !*

# Club FADOQ Saint-Alban



De la Gaieté St-Alban

## Activités

VIE-ACTIVE

Lundi  
13h30



\*Suivez notre page Facebook.

LES CARTES & JEUX DE SOCIÉTÉ

Mercredi  
13h00



## DÉJEUNER CAUSERIE

27 mars 9h00

CCFM

Contribution volontaire

Réservation auprès de Raymonde avant  
le 25 mars



## CONFÉRENCE

Punch Vitaminé pour une santé en  
longévité!

Par Mylène Dion

27 avril 13h30

CCFM



Activité pour TOUS & GRATUIT!!!

Informations: Céline Moisan 418-268-4233

## AGA

14 avril 19h00

CCFM

Voir la page suivante pour plus  
d'informations.



Raymonde Naud  
418-326-8742





## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB FADOQ

Club FADOQ Saint-Alban

### AVIS DE CONVOCATION

Le conseil d'administration vous invite à participer à l'assemblée générale annuelle de votre club FADOQ qui aura lieu :

**Date :** 14 avril 2026

**Heure :** 19 heures

**Lieu :** CCFM-179 rue Principale, St-Alban

**Un souper GRATUIT sera offert aux membres à 17h30 avant l'assemblée.**

**Réservation obligatoire avant le 7 avril 2026 auprès de Raymonde Naud 418-326-8742 ou Myriam Marcotte 418-283-4787**

#### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.
2. Lecture de l'avis de convocation.
3. Constatation du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale précédente.
6. Rapport des activités du club ou rapport de la présidence.
7. Réception du rapport financier.
8. Ratification des actes du conseil d'administration.
9. Nomination d'un vérificateur.
10. Nomination du président, du secrétaire et des scrutateurs de l'élection.
11. Rappel des articles des règlements généraux du club concernant l'élection.
12. Lecture des mises en candidature.
13. Élection des administrateurs
  - Nombre de postes à combler 4
14. Désignation des officiers du conseil d'administration.
15. Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration.
16. Mot du président élu.
17. Message du représentant de la FADOQ – RQCA
18. Autres sujets.
19. Levée de la séance.

Nous souhaitons votre participation en grand nombre à cette assemblée.

**Les formulaires de mise en candidature sont disponibles auprès des soussignés.**

Raymonde Naud (418-326-8742)  
Président (e)

Danielle Genest (418-325-4149)

# Chasse aux oeufs

Parcourez les rues du village. Cherchez les indices et trouvez les réponses !

**20 mars au 6 avril 2026**

Départ : Bureau municipal

Votre mission :

Repérer les oeufs de Pâques

Inscrire où se trouve chaque oeuf

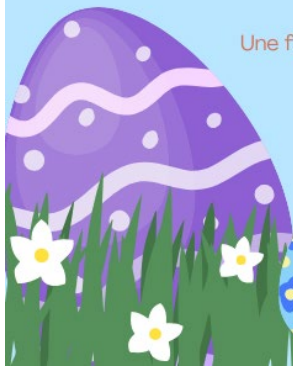
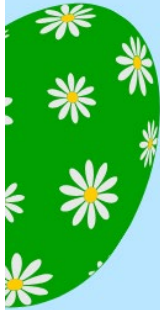
Répondre à la question mystère associée à chacun

Une fois votre chasse terminée, envoyez vos réponses par courriel à

[loisirs@st-alban.qc.ca](mailto:loisirs@st-alban.qc.ca) en indiquant :

- votre nom
- votre adresse
- le nombre de personnes habitant sous le même toit

PRIX DE PARTICIPATION ET UN GROS PRIX TIRÉ AU HASARD PARMIS LES PARTICIPANTS LE 7 AVRIL À MIDI!



IL Y A BEAUCOUP À FAIRE.

## JOUR DE LA TERRE ENSEMBLE POUR UN SAINT-ALBAN PLUS PROPRE !

Entre le 17 avril et le 27 avril, prenez un moment pour parcourir votre secteur et ramasser les déchets qui s'y trouvent. Chaque geste compte pour garder notre municipalité propre et pour prendre soin de notre environnement.

### VOUS AVEZ REMPLI DES SACS DE DÉCHETS?

**IL SUFFIT D'APPELER À LA MUNICIPALITÉ POUR NOUS INDIQUER L'ENDROIT OÙ LES SACS ONT ÉTÉ LAISSÉS. ILS SERONT ALORS RAMASSÉS.**

#### PRIX À GAGNER:

Parmi tous les participants, nous ferons tirer une maison pour abeilles et insectes pollinisateurs, un beau geste pour aider la biodiversité et prendre soin de notre planète.

#### POUR PARTICIPER:

Envoyez-nous une photo de votre ramassage à l'adresse courriel suivante: [loisirs@st-alban.qc.ca](mailto:loisirs@st-alban.qc.ca)



**Les Inscriptions sont bientôt!**

- Sorties
- programme santé
- invités spéciaux, et plus!!!

**Viens t'amuser avec nous cet été!**

**INSCRIPTIONS 13 AU 17 AVRIL**  
Via Qidigo

Suivez nos pages Facebook  ou visitez notre site internet à partir du 13 avril pour les inscriptions

Priorité aux enfants de Saint-Alban  
Places limitées

Pour informations:  
[loisirs@st-alban.qc.ca](mailto:loisirs@st-alban.qc.ca)

**DANS TOUTES NOS COULEURS**

**SPECTACLE DE DANSE DE LA TROUPE DE ST-ALBAN**

**ENTRÉE GRATUITE**



**SAMEDI 11 AVRIL 2026**  
**GYMNASE DE L'ÉCOLE DE ST-ALBAN**  
**OUVERTURE DES PORTES À 18H45**

**Inscriptions SOCCER**

**65\$ PAR ENFANT** | **2 GROUPES** | **U4\* À U7**  
**U8 À U10**

INSCRIPTION SUR LE QIDIGO DE LA MUNICIPALITÉ VIALE SITE WEB OU FACEBOOK

**20 AU 24 AVRIL 2026**

**PLACES LIMITÉES**  
DÉPÔT DE 20\$ POUR LE CHANDAIL DE SOCCER À LA PREMIÈRE PRATIQUE

**1 PRATIQUE & 1 MATCH PAR SEMAINE. AUCUNE FIN DE SEMAINE. L'HORAIRE SERA ENVOYÉ AUX PARENTS DÉBUT MAI.**


\*LES 4 ANS NE FONT AUCUN MATCH À MOINS D'AVIS CONTRAIRE





# Le panier Albanois

UN BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL  
SUR NOS PRODUCTEURS LOCAUX



**Terra Sativa**  
Terre de cultures

**PANIERES BIO**

ABONNEMENTS DISPONIBLES SAINT-ALBAN, DESCHAMBAULT, QUÉBEC

INFORMATIONS & ADHÉSION  
www.terrasativa.ca/paniers/

FERMIÈRE FAMILLE  
MEMBRE DEPUIS 2004

**C'est parti pour une 22ième saison à St-Alban!**

Plusieurs façons simples de profiter de nos bons légumes frais cette année :

- \* **En vous abonnant à nos paniers hebdomadaires** (cueillette à la ferme tous les mercredis, du 24 juin au 21 octobre)
- \* **Au Marché Public de Deschambault** (tous les samedis de 9h00 à 13h, du 27 juin au 3 octobre)
- \* **Au Poulailler Portn'œuf**
- \* **Chez Alimentation du Sablon**



Le printemps, c'est sucré !!!  
Produits d'érable & Boîtes  
Sucrées à apporter.  
Surveillez notre page  
Facebook pour nos  
événements



Les dimanches  
Tire & Crêpes  
De 13h30 à 16h00

Tire à volonté  
(5\$/personne ou  
20\$/famille)

2 crêpes/3\$



La Chasse aux Cocos  
Lundi de Pâques  
6 avril 13h00  
Plus de 600 cocos à trouver!  
Emportez votre panier!

Suivez-nous :  
Téléphone : 418-283-4587  
Facebook : lacabanesucree  
Site Internet : lacabanesucree.ca

## Conteneurs – Information aux citoyens et consultation publique

---

La Municipalité souhaite informer les citoyens des normes actuellement en vigueur concernant l'installation de conteneurs et consulter la population sur la possibilité d'assouplir certaines règles. La révision des normes entourant les conteneurs vise à trouver un équilibre entre les besoins des citoyens, l'aspect visuel du territoire et la cohérence des usages permis dans chaque secteur.

**Votre participation au sondage est importante : elle permettra de mieux comprendre les besoins et préoccupations du milieu.**

### Résumé des normes actuelles

---

- Les conteneurs sont permis **seulement** pour accompagner un usage **agricole ou industriel** dans les zones : industrielle (I), agricole dynamique (A) ou agroforestière (Af).
- Les conteneurs doivent être utilisés **seulement** à des fins d'**entreposage**.
- Un conteneur doit être installé **en cours arrière** et respecter les **marges de recul** applicables.
- Dimensions maximales : **2,59 m (8,5 pi) de hauteur, 12,2 m (40 pi) de longueur, 2,44 m (8 pi) de largeur**.
- **Aucun empilement** de conteneurs n'est permis.
- S'il y en a plusieurs : ils doivent être **regroupés** et placés à **1 mètre maximum** les uns des autres.
- Le conteneur doit être posé sur une **plate-forme stable** (gravier, béton, asphalte, etc.).
- S'il est visible de la rue, il doit être **camouflé** par une clôture opaque ou une haie d'au moins **2 mètres** de hauteur.
- La **couleur** doit s'harmoniser avec les autres bâtiments du terrain.
- Le conteneur doit être **bien entretenu** : apparence uniforme, sans rouille, bosses ni peinture manquante.

### Sondage

---

Votre avis est essentiel pour guider notre réflexion. Nous vous invitons à répondre au sondage au plus tard le **1<sup>er</sup> mai 2026**.

#### 1. Selon vous, les normes actuelles sont :

- Trop strictes
- Appropriées
- Pas assez strictes

---

#### 2. Croyez-vous que les conteneurs d'entreposage devraient être permis dans d'autres zones que les zones industrielles, agricoles et agroforestières actuelles ?

- Oui
- Non

---

#### 3. Si oui, dans quels types de zones seriez-vous favorable à leur autorisation ? (Choix multiples)

- Zones résidentielles
- Zones commerciales
- Zones mixtes
- Zones publiques
- Zones récréatives
- Zones forestières
- Autre (préciser) : \_\_\_\_\_

**4. Parmi les règles actuelles, lesquelles devraient selon vous être assouplies ? (Choix multiples)**

- Emplacement (cour arrière uniquement)
- Utilisation (entreposage seulement)
- Dimensions maximales
- Obligation de les regrouper
- Exigence de camouflage depuis la rue
- Aucune — les règles sont adéquates
- Autre : \_\_\_\_\_

Quels assouplissements proposeriez-vous précisément ? (Décrivez ce que vous aimeriez changer)

---

---

---

**5. Parmi les règles actuelles, lesquelles devraient selon vous être plus strictes ? (Décrivez ce que vous aimeriez changer)**

---

---

---

**6. Selon vous, quelles conditions devraient absolument être maintenues, même si les normes étaient assouplies ?**

---

---

---

**7. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions concernant l'installation de conteneurs ?**

---

---

---







Vous pouvez venir porter vos réponses directement au bureau municipal pendant les heures d'ouverture,  
OU

Laisser vos réponses en tout temps dans la boîte blanche prévue à cet effet dans le vestibule du bureau municipal.

Merci de votre participation.

# Avril

2026

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
29	30	31	1 Bibliothèque 15h00 à 18h00  JEUX FADOQ 13h00-15h00	2 Fermières 13h00-15h00	3 Bibliothèque 13h30 à 17h30  <b>Bureau municipal &amp; SAAQ fermés</b>	4
5 	6 Bibliothèque 13h00 à 15h00  Chasse aux cocos 13h00  <b>Bureau municipal &amp; SAAQ fermés</b>	7 Bibliothèque 18h30 à 20h00  	8 Bibliothèque 15h00 à 18h00  JEUX FADOQ 13h00-15h00	9 Fermières 13h00-15h00	10 Bibliothèque 13h30 à 17h30	11 Spectacle de la troupe de danse 19h00 École primaire 
12	13 Bibliothèque 13h00 à 15h00  VIE-ACTIVE 13h30-15h00  <b>Conseil Municipal 19h30</b>	14 Bibliothèque 18h30 à 20h00   AGA 19h00 	15 Bibliothèque 15h00 à 18h00  JEUX FADOQ 13h00-15h00	16 Fermières 13h00-15h00	17 Bibliothèque 13h30 à 17h30	18
19	20 Bibliothèque 13h00 à 15h00  VIE-ACTIVE 13h30-15h00	21 Bibliothèque 18h30 à 20h00  	22 Bibliothèque 15h00 à 18h00  JEUX FADOQ 13h00-15h00  	23 Fermières 13h00-15h00	24 Bibliothèque 13h30 à 17h30	25
26	27 Bibliothèque 13h00 à 15h00  VIE-ACTIVE 13h30-15h00	28 Bibliothèque 18h30 à 20h00  	29 Bibliothèque 15h00 à 18h00  JEUX FADOQ 13h00-15h00	30 Fermières 13h00-15h00	1	2